

BULLETIN FO HAUTE-SAVOIE

JANVIER 2026

FO

Haute-Savoie

Agriculture, emplois, modèle social, souveraineté

LE GRAND ABANDON



Union Départementale FO Haute-Savoie
Maison des Syndicats - 29 rue de la Crête, ANNECY
☎ 04 50 67 40 15 ✉ ud@fo-haute-savoie.fr

Accueil du lundi au vendredi : 9h-12h, 14h-17h

Directeur de publication : Stéphane RENAUD
Rédaction et mise en page : Steeve PETIT



L'ÉDITO

Stéphane RENAUD

Secrétaire Général FO Haute-Savoie

Négoциé durant 25 ans avec le soin de rendre toujours plus complexe et opaques les diverses dispositions relatives à cet accord de libre-échange, le texte du Mercosur représente un danger réel pour les agriculteurs, les salariés du secteur et les consommateurs. Cet accord met en effet en concurrence directe nos propres filières avec des productions issues de pays où les normes sanitaires, environnementales et sociales sont à des années lumières de celles qui sont imposées en Europe (et souvent appliquées de façon excessivement plus dure dans notre propre pays !).

Au-delà de l'agriculture, c'est l'ensemble du modèle social qui est gravement impacté. Cet accord favorise les grandes multinationales qui ne sont jamais les dernières pour exiger une baisse constante des coûts, en commençant par celui du travail. Par ailleurs il est illusoire d'exiger des clauses de contrôle supplémentaires alors que les services douaniers et vétérinaires ont été consciencieusement démantelés au cours de ces vingt dernières années. Qui peut croire un seul instant que des contrôles seront déclenchés alors que la notion même de frontière a disparu au sein d'un espace européen ouvert aux vents de la concurrence ?

Les travailleurs des secteurs agricoles concernés n'ont pas à subir les conséquences d'un accord conçu d'abord pour écouler les machines-outils ou les grosses berlines produites outre Rhin ! Il est toujours temps de refuser un accord qui outre la menace qu'il fait peser sur nos productions bovines, de volaille ou de sucre, permettra demain de manger une pièce de viande moins cher mais bourrée d'hormones de croissances. L'histoire est bien connue, ce sont toujours les plus modestes qui mangent mal à partir du moment où leurs sacs de courses coutent moins chers. Sacs de courses qui demeurent en adéquation avec la dernière ligne de leurs bulletins de payes...

LE LIBRE-ÉCHANGE NE NOURRIT PAS LES TRAVAILLEURS.

Pour autant, loin de nous l'idée de nous approprier un combat qui est avant tout celui porté par les Organisations syndicales agricoles. Pas de confusion et encore moins de récupération ! Ce serait aussi stupide qu'indigne. Mais si chacun doit savoir rester à sa place, il n'est pas inutile de soutenir des revendications qui concernent ceux ou celles qui nourrissent les foyers français, à l'image du mouvement de solidarité engagé par le syndicat FO TEFAL en soutien au blocage du dépôt pétrolier d'Albens.

Le commerce international, notamment alimentaire, ne doit pas devenir un nouveau levier pour amplifier un dumping déjà largement généralisé. Pour notre part nous continuerons de contester cette mondialisation qui n'a de cesse d'écraser les droits sociaux et qui pour des raisons de compétitivité remplit les frigos avec des poulets en plastique.

La France dont la souveraineté alimentaire représentait jusqu'à peu un point fort de notre économie ne peut continuer à brader des pans entiers de son agriculture. Les travailleurs n'ont pas que des bras pour travailler. Ils ont aussi des ventres à nourrir et pas de n'importe quelle façon !



ACCORD UE-MERCOSUR : REPÈRES ESSENTIELS



Le Mercosur regroupe l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. Les négociations avec l'Union européenne ont débuté en 1999. Après près de vingt-cinq années de discussions, un accord politique vient d'être signé par Ursula von der Leyen, au nom de la Commission européenne.

Cette signature n'entraîne pas encore l'entrée en vigueur de l'accord, mais elle en marque une étape décisive : les négociations sont closes et le texte est désormais soumis aux procédures de validation européennes et nationales.

Concrètement, l'accord prévoit la suppression progressive de la majorité des droits de douane. L'Union européenne faciliterait l'entrée sur son marché de produits agricoles sud-américains comme la viande bovine, la volaille, le sucre ou l'éthanol, via des quotas. En contrepartie, les pays du Mercosur ouvriraient davantage leurs marchés aux produits industriels européens, notamment automobiles et machines.

Les produits importés doivent en théorie respecter les règles européennes à l'entrée du territoire, mais les méthodes de production resteraient soumises aux normes des pays exportateurs, souvent moins strictes sur les plans sanitaire, environnemental et social. Les engagements affichés en matière de droits sociaux et d'environnement ne sont pas assortis de sanctions contraignantes.

LE GROUPE
MALAKOFF HUMANIS

Souriez,
vous êtes

au cœur de
notre projet



malakoff
humanis

SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

VIE DE L'UD

Résultat des élections **CSE**



ADTP (400 salariés)

FO confirme sa place de 1ère organisation syndicale avec 58 % des voix et 13 élus sur 26 (7 titulaires et 6 suppléants). La CFDT obtient 4 élus et la CGT 2 élus, restant largement derrière FO. À noter l'arrivée de la CGC avec 7 élus. Ce résultat est le fruit de l'excellent travail de notre délégué syndical Sylvain, accompagné de la secrétaire générale du SDAS 74, qui a présenté une liste complète et représentative sur l'ensemble des sites.

Borini Transport (120 salariés)

FO remporte largement l'élection avec 73 % des voix et 10 élus sur 12, devançant nettement la CGT. La liste menée par Jean-Marie a su convaincre les salariés lors de ce premier scrutin, malgré une campagne particulièrement difficile menée par les concurrents et la Direction. À l'issue de l'élection, Jean-Marie sera désigné délégué syndical et aucune décision ne pourra être prise sans la signature archi-majoritaire de notre syndicat.



Renouvellement du Bureau du syndicat Fo des Hôpitaux du Léman. Une AG réussie pour un syndicat majoritaire et bien déterminé à le rester. Bravo à Sandrine, reconduite comme Secrétaire générale !



Assemblée Générale à l'Hôpital départemental de Reigner, FO majoritaires et bien déterminés à le rester ! Photos souvenirs avec le Bureau renouvelé.



Olivier Colas, Délégué syndical FO chez JUBILANT BIOSYS France à Saint Julien en Genevois (site de 38 salariés dans l'industrie pharmaceutique, avec une majorité FO !), aux côtés de Stéphane RENAUD, Secrétaire Général de l'UD FO Haute-Savoie.



ÉCLAIRONS L'ENTREPRISE À LA LUMIÈRE DU SOCIAL

Chaque jour et depuis plus de 30 ans, les équipes pluridisciplinaires d'experts-comptables, de juristes, d'économistes, d'industriels, de spécialistes du travail et des relations sociales se mobilisent au service des représentants du personnel et uniquement pour eux.

Notre mission commune est de veiller à ce que l'humain et le progrès social restent au cœur des dynamiques d'entreprise. Pour cela, nos experts mobilisent collectivement leurs savoir-faire et leurs expériences pour vous être toujours plus utiles et plus proches de vos enjeux.

Syncéa a pour vocation de vous apporter ses expertises, ses conseils, ses formations et son accompagnement tout au long de vos mandats et au service de votre engagement.

FO Haute-Savoie soutient nos agriculteurs !

La Commission Exécutive de l'Union Départementale FO de Haute-Savoie apporte son soutien plein et entier aux organisations syndicales agricoles qui, à l'unanimité, dénoncent et condamnent l'accord de libre-échange conclu entre l'Union européenne et le Mercosur.

Cet accord organise une concurrence manifestement déloyale entre des productions agricoles soumises à des règles radicalement différentes. Il mettra en difficulté les exploitations françaises et aura des conséquences directes sur l'emploi, les conditions de travail et les revenus des salariés du secteur agricole et agro-alimentaire.

Produire moins cher en important des denrées issues de pays où les normes environnementales, sanitaires et sociales sont bien inférieures à celles imposées à nos agriculteurs, c'est tirer l'ensemble du modèle agricole vers le bas. C'est aussi fragiliser durablement notre souveraineté alimentaire, notre sécurité sanitaire et l'aménagement équilibré de nos territoires.

FO refuse que l'agriculture et les salariés servent de variable d'ajustement à une mondialisation dérégulée qui sacrifie l'emploi, les savoir-faire et les paysages au profit du seul commerce.

Dans les champs comme dans les fermes, FO dit NON à la destruction de nos élevages, de nos emplois et de notre souveraineté alimentaire.

Annecy, le 15 janvier 2026

Stéphane RENAUD

Secrétaire général

ud@fo-haute-savoie.fr

04.50.67.40.15

FO Haute-Savoie

soutient nos agriculteurs!



NAO - NEGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES

Comprendre, revendiquer, agir

Chaque année, les Négociations Annuelles Obligatoires sont présentées comme une simple formalité. Pour FO, elles sont avant tout un droit des salariés et un moment clé pour imposer des revendications collectives.

Qu'est-ce que les NAO ?

- Les NAO sont imposées par le **Code du travail**.
- L'employeur doit ouvrir une négociation chaque année (uniquement si il y a un syndicat représentatif).
- Obligation de négocier mais pas d'obligation de résultat.
- Les syndicats **représentatifs** doivent être consultés.

Les thèmes obligatoires

- **Salaires, temps de travail**

Augmentations de salaires, durée et organisation du travail, primes, épargne salariale.

- **Égalité professionnelle**

Égalité femmes / hommes, conditions de travail, lutte contre les discriminations.

FO : « Sans négociation réelle, il n'y a pas de dialogue social. »



Dans un contexte d'inflation toujours élevée, les salariés subissent une perte réelle de pouvoir d'achat. Pour Force Ouvrière, les NAO doivent répondre à une exigence simple : des augmentations générales de salaires à la hauteur du travail fourni et des richesses créées.

FO rappelle que les mesures individuelles déguisées, les primes ponctuelles qui ne comptent ni pour la retraite ni pour la protection sociale, ne peuvent en aucun cas se substituer à de véritables augmentations de salaire, et à une politique salariale en phase avec la réalité vécue par les salariés..

Les marges de négociation existent

- Lutter pour des **augmentations générales**.
-

- Obtenir de nouvelles **primes**.
-

- Améliorer les conditions de **travail**.
-

- Sécuriser des **droits collectifs**.

Imposer une vraie négociation

- **Le droit**

L'employeur doit respecter ses obligations légales.

- **Le rapport de force**

Informez, mobilisez et agissez collectivement.

ENCADRÉ JURIDIQUE FO

NAO : ce que dit la loi

- L'employeur doit engager une négociation **annuelle**.

- Il doit fournir des informations **sincères** aux syndicats.

- Le refus de négocier **peut être un délit d'entrave**.

- Recours possibles : Inspection du travail, Tribunal.

La grève : un droit constitutionnel

- Possible en cas de blocage des NAO.
- Pour les salaires et conditions de travail.

Conclusion FO

Les NAO ne sont pas une formalité.
C'est un **combat syndical** !

FO défendra toujours :

- Les salaires et le pouvoir d'achat.
- Les droits des salariés.

FO

Haute-Savoie

ud@fo-haute-savoie.fr

FORMATION

RÉFÉRENT HARCÈLEMENT



**VENDREDI
30 JANVIER**

Inscriptions ouvertes !



**FORMATION RÉFÉRENT
HARCÈLEMENT
(MANDAT CSE)**



HORAIRE
de 9h à 14h



LIEU
UD FO
Cran-Gevrier

- Notions essentielles
- Cadre légal
- Le rôle du Référent

REPAS SUR PLACE

➔ **JE PARTICIPE !**

FO74.BLOGPOST.COM



Mutuelle de France Unie

Avant tout, solidaire !

**Besoin de
faire le point
sur votre
protection?**

Votre bilan personnalisé offert !

Santé, Prévoyance

& Assurance

*Gratuit &
sans engagement*



**Rendez-vous en agence de proximité
ou sur [mutuelledefranceunie.fr](https://www.mutuelledefranceunie.fr)**